



Réponses intégrales de tous les partis interrogés face aux positions de la FECQ

Élections fédérales 2015

Éducation post-secondaire

Question #1 : Comment votre parti se positionne-t-il au sujet des transferts fédéraux en éducation postsecondaire? Votre parti s'engage-t-il à rétablir le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS) au montant à 3,5 milliards de dollars, soit au niveau de 1994 avec l'inflation?



Réponse du Parti Libéral du Canada (PLC) :

Un gouvernement libéral conclura des ententes bilatérales avec les provinces et territoires. Il nous faut constamment revenir à l'esprit fédéral : cette idée que nous devons travailler ensemble, dans le respect des différences, pour atteindre nos objectifs communs. Les défis auxquels nous faisons face ne peuvent être résolus uniquement à partir d'Ottawa. Ils exigent un vrai partenariat entre le gouvernement fédéral et les provinces et une vision fédérale qui respecte les compétences du Québec et de toutes les provinces. Cela nécessite un dialogue continu. C'est pourquoi Mr. Trudeau s'est engagé à tenir une rencontre annuelle avec tous les premiers ministres provinciaux et territoriaux si le Parti libéral remporte les élections du 19 octobre prochain. Nous ferons d'autres annonces intéressantes sur les politiques et les priorités d'un gouvernement libéral. Ne manquez pas de visiter le site Web changerensemble.ca au cours des jours à venir.



Réponse du Nouveau Parti Démocratique (NPD) : Obtenir la formation appropriée pour le marché du travail d'aujourd'hui n'est pas une option, mais une nécessité. Or, les gouvernements conservateurs et libéraux ont désengagé le gouvernement fédéral de l'éducation postsecondaire et ont fait grimper les droits de scolarité à un niveau record. Les jeunes commencent dans la vie avec une énorme dette. La dette collective de tous les étudiants au Canada s'élève à plus de 23 milliards de dollars. L'étudiant moyen a une dette de 26 000 \$ lorsqu'il obtient son diplôme. Le NPD facilitera l'accès à l'éducation postsecondaire en s'attaquant aux coûts qui montent en flèche et à l'endettement auxquels font face les étudiants.



Réponse du Parti vert du Canada : Non seulement le PVC compte-t-il rétablir les transferts fédéraux, mais la démarche du PVC va bien au-delà, puisque le défi consiste essentiellement à rétablir l'équité et la justice sociale. En effet, c'est la gouvernance de l'État, et la manière dont se prennent les décisions les plus cruciales, qui doit être revue. À cette fin, nous créerons un Conseil des gouvernements canadiens qui devra traiter des enjeux communs et entretenir une collaboration plus



efficace entre les divers échelons de gouvernements au Canada : fédéral, provincial, territorial, municipal, local, de même qu'auprès des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

La question des étudiants et de l'éducation est au cœur de la plateforme du PVC, qui souhaite sabrer la dette étudiante dès aujourd'hui et abolir ultimement les droits de scolarité au collège et à l'université. Il a été démontré dans maints pays dont la Suède et l'Autriche que la gratuité scolaire appliquée aux études postsecondaires augmentait la prospérité, l'égalité, la productivité et la compétitivité économique.

Le PVC a chiffré dans son budget équilibré l'investissement qu'il accorde afin d'obtenir la gratuité des droits de scolarité pour les étudiants à moyens financiers insuffisants, incluant la fin du plafond de 2% des frais de scolarité pour les premières nations, les Métis et les Inuits. Grâce à des consultations et à la collaboration des gouvernements provinciaux, des universités et des collèges, nous abolirons d'ici 2020 les droits de scolarité en éducation post secondaire et en formation de compétences, éliminant ainsi le principal obstacle à la réussite scolaire. Notre plan est d'éliminer toute dette étudiante actuelle ou future jusqu'à 10 000 \$. Nous abolirons les frais d'intérêts sur les prêts aux nouveaux étudiants et nous augmenterons le financement des bourses.

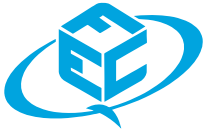


Réponse du Bloc Québécois : Le déséquilibre fiscal entre le gouvernement fédéral et les provinces menace la pérennité de nos programmes sociaux. Dans son budget 2015, seulement pour l'enveloppe du Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS), le gouvernement du Québec évalue le manque à gagner pour les provinces à plus de 2,8 milliards de dollars annuellement. Le Bloc Québécois demande le rétablissement des transferts comme le demande notamment le gouvernement du Québec.

Question #2 : Que propose votre formation politique au sujet des conditions de stage de formation? Votre parti s'engage-t-il à ce que les étudiants effectuant un stage obligatoire en entreprise soient rémunérés et que ceux-ci puissent bénéficier des protections accordées par le Code canadien du travail?



Réponse du Nouveau Parti Démocratique (NPD) : Les conservateurs avaient promis de protéger les stagiaires contre l'exploitation, mais ils ont refusé de les inclure dans les règles entourant le harcèlement sexuel et les heures raisonnables de travail. De plus, ils ont permis que des stages chez Bell Média et Banque TD, des employeurs sous juridiction fédérale, soient non rémunérés. Les néo-démocrates s'assureront que les stagiaires reçoivent les mêmes protections en milieu de travail que les autres travailleurs. Pour témoigner de l'engagement du NPD à ce chapitre, Laurin Liu a déposé le projet de loi C-636 pour protéger les stagiaires oeuvrant dans les lieux de travail sous juridiction fédérale. Malheureusement, les conservateurs ont voté contre ce projet de loi.



FÉDÉRATION ÉTUDIANTE
COLLÉGIALE DU QUÉBEC

1000, rue Saint-Antoine O., bureau 409
Montréal, Québec
H3C 3R7

T : 514 396.3320
F : 514 396.3329
fecq.org



Réponse du Parti vert du Canada : Le PVC, dans son document d'orientation et sa plateforme, est très clair à cet égard : Les députés verts interdiront les stages non rémunérés. (<http://www.greenparty.ca/fr/politique/vision-verte/personnes/jeunesse>)

Toutes les lois, règlements et mesures de protection doivent s'appliquer aux jeunes étudiants travailleurs.



Réponse du Bloc Québécois : Le Bloc va travailler pour rendre obligatoire la rémunération des stages obligatoires en entreprises. À ce sujet, nous sommes également d'avis que les stagiaires doivent être protégés par le Code canadien du travail.



Réponse du Parti libéral du Canada (PLC) : Nous sommes convaincus qu'il est du devoir du prochain gouvernement fédéral de résoudre enfin les problèmes liés aux stages non rémunérés des jeunes Canadiennes et Canadiens. La reprise économique a laissé pour compte les jeunes Canadiennes et Canadiens, et le manque de perspectives d'emploi a de lourdes répercussions sur nos jeunes et sur les parents qui en ont la charge. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour assurer que les jeunes Canadiennes et Canadiens ont les moyens de réussir et la possibilité d'entamer leur carrière en s'appuyant sur des bases solides.

Un gouvernement libéral investira 1,3 milliard de dollars sur trois ans dans la création d'emplois et de débouchés pour les jeunes Canadiennes et Canadiens – soit treize fois plus que ce que propose le NPD – pour faire en sorte que ces derniers connaissent un bon départ dans leur vie. Pendant les trois prochaines années, un gouvernement libéral dirigé par Justin Trudeau créera 40 000 emplois par an pour les jeunes, grâce à un nouvel investissement annuel de 300 millions de dollars dans la Stratégie emploi jeunesse renouvelée. Cet investissement permettra de financer les mesures suivantes:

- Nous augmenterons de 35 000 le nombre d'emplois financés par le programme Emplois d'été Canada chaque année.
- Nous allons plus que doubler le nombre de Canadiennes et de Canadiens – qui est actuellement de 11 000 – pouvant accéder au programme Connexion compétences chaque année. Connexion compétences aide les jeunes Canadiennes et Canadiens qui risquent de ne pas réussir à intégrer avec succès le monde du travail – par exemple, les Premières Nations, les Inuits et les Métis, les personnes handicapées ou les chefs de famille monoparentale – à trouver un emploi intéressant.
- Nous créerons 5 000 emplois verts pour les jeunes. Pour ce faire, nous embaucherons des guides, interprètes et employés supplémentaires à Parcs Canada, afin qu'un plus grand nombre de Canadiennes et de Canadiens puisse découvrir la beauté de nos parcs nationaux et en apprendre plus



sur l'environnement. Plutôt que d'attaquer les organismes à vocation environnementale, nous collaborerons avec ces derniers pour créer des programmes spécialement destinés aux jeunes, dans le cadre desquels les participants relèveront des défis environnementaux et acquerront une expérience de travail précieuse.

Après ces trois premières années de financement rehaussé, nous établirons le niveau de financement de la Stratégie emploi jeunesse renouvelée à 385 millions de dollars par année, soit une augmentation de 50 millions de dollars par rapport à 2015-2016.

Outre le financement accru de la Stratégie emploi jeunesse, un gouvernement libéral prendra les mesures suivantes pour offrir aux jeunes Canadiennes et Canadiens plus de possibilités de travail et de formation :

- Nous investirons 40 millions de dollars annuellement pour favoriser la création par les employeurs de nouvelles occasions de stages pour les étudiantes et les étudiants dans un programme de sciences, de technologie, de génie, de mathématiques ou d'étude commerciale. Dans le cadre d'un nouveau stage créé par un employeur, nous paierons 25 pour cent du salaire du (de la) stagiaire, jusqu'à concurrence de 5 000 \$.
- Nous travaillerons avec les provinces, les territoires et les établissements d'enseignement postsecondaire pour élaborer ou élargir le Programme de préapprentissage. Cette mesure dégagera jusqu'à 10 millions de dollars par année pour aider les jeunes Canadiennes et Canadiens à acquérir les compétences essentielles à l'exercice de métiers très en demande.
- Les employeurs embauchant de façon permanente de nouveaux employés âgés de 18 à 24 ans en 2016, 2017 ou 2018 se verront exemptés de cotisations à l'assurance-emploi pendant une période de 12 mois pour ces employés. Cette mesure permettra de réduire les charges des employeurs d'environ 80 millions de dollars par année. Le coût de cette initiative sera financé à même les recettes générales.
- Nous rétablirons et moderniserons le Programme de service volontaire pour les jeunes et y injecterons 25 millions de dollars par année pour aider les Canadiennes et les Canadiens à acquérir une précieuse expérience de travail et de vie tout en voyageant partout au pays pour contribuer à la réalisation de projets communautaires.
- Nous mettrons fin à la pénalité plus élevée de 910 heures pour les nouveaux travailleurs, éliminant ainsi la discrimination faisant en sorte que les jeunes travailleuses et travailleurs – dont bon nombre travaillent à temps partiel ou ont perdu leur emploi pour des raisons indépendantes de leur volonté – ont plus difficilement accès aux prestations et au soutien qui les aideraient à acquérir plus de compétences et à retourner sur le marché du travail.

Nous accroîtrons les investissements dans les formations axées sur les compétences grâce à une hausse annuelle de 750 millions de dollars dans les programmes de formation qui sont offerts en partenariat avec les provinces et territoires. Ces programmes comprendront :

- Une augmentation annuelle de 500 millions de dollars du financement des ententes sur le développement du marché du travail conclues avec les provinces.
- Une augmentation annuelle de 200 millions de dollars du financement des provinces et territoires pour former les travailleuses et travailleurs qui ne sont actuellement pas admissibles aux formations financées par le fédéral. Cela annulera les coupes faites par Stephen Harper en 2014 dans les ententes sur le marché du travail, qui visaient à aider les Canadiennes et les Canadiens en dehors du marché du travail à obtenir les compétences de base en matière de lecture et de calcul pour avoir la chance de trouver un emploi décent.



- Un gouvernement libéral reconduira et accroîtra de 50 millions de dollars le financement accordé à la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones (SFCEA).
 - Nous investirons 25 millions de dollars par année dans des installations de formation, grâce à l'établissement de partenariats avec des organisations syndicales de façon à ce que plus d'installations aient les équipements nécessaires pour former des travailleuses et travailleurs partout au pays.
 - Nous travaillerons avec les employeurs et les travailleurs pour déterminer un ratio d'apprentis adéquat pour tous les projets fédéraux d'infrastructure.
-

Question #3 : Quelles mesures votre parti souhaite-t-il mettre de l'avant afin d'encourager l'occupation dynamique du territoire, particulièrement chez les jeunes? Votre parti s'engage-t-il à instaurer un crédit d'impôt pour jeunes diplômés travaillant en région et à ce que celui-ci puisse s'appliquer aux dettes d'études?



Réponse du Parti vert du Canada : Les implications économiques et sociales à long terme d'un nombre croissant de jeunes déconnectés de l'économie et aliénés socialement sont très graves et très coûteuses socialement. Le PVC s'attaque directement à ce problème et dans toutes les régions:

Les députés verts :

- Fourniront des données claires et fiables sur le marché de l'emploi comme le recommande le Comité consultatif sur l'information sur le marché du travail en investissant 15 \$ millions pour établir de nouvelles mesures d'informations sur le marché du travail. Interdiront les stages non rémunérés.
- Stimuleront l'accès à des programmes d'apprentissage dans les principaux métiers en soutenant ceux qui ont la capacité de former les jeunes et de les soutenir financièrement vers les métiers d'électricien, de plombier, de charpentier, de tuyauteur, de soudeur, etc.
- Mettront sur pied une brigade jeunesse offrant des services communautaires et environnementaux qui offrira un salaire minimum à 40 000 jeunes de 18 à 25 ans chaque année pendant quatre ans; en tout, 160 000 postes seront offerts à des jeunes à la fin de chaque année du programme, les participants recevront un crédit pour frais de scolarité de chaque année, les participants au programme recevront chacun un crédit d'études de 4 000 \$ qu'ils pourront utiliser pour payer leurs études et leur formation. Les équipes jeunesse offrant des services varieront sur le plan de la taille en fonction des projets réalisés; les jeunes pourront obtenir de l'orientation professionnelle et suivre des formations permettant d'acquérir des compétences à l'emploi pendant le déroulement du programme.
- Veilleront à ce que les projets de la brigade jeunesse offrant des services communautaires et environnementaux soient réalisés en collaboration avec les municipalités et en fonction des priorités locales. Ces projets comprendront différentes mesures visant à atténuer les dommages et les préjudices causés par les changements climatiques à venir et leurs effets ainsi que des mesures variées de protection et de rétablissement de l'environnement. Des équipes spécialisées offriront des activités sociales aux aînés dans les établissements par le truchement



d'activités artistiques et musicales; elles aideront également les ménages à faible revenu à effectuer des améliorations pour augmenter l'efficacité énergétique de leur logement, offriront des programmes de loisirs aux enfants à risque, amélioreront les systèmes de distribution d'aliments locaux, etc.

- Cette initiative offrira des emplois à 160 000 jeunes pendant quatre ans et coûtera environ 1,25 milliard de dollars par année, pour un total de 5 milliards de dollars.



Réponse du Bloc Québécois : Le Bloc est d'avis que la relance économique passe par les régions et que cela doit se faire avec les jeunes. C'est pour cela que nous avons proposé l'instauration d'un crédit d'impôt pour les jeunes diplômés en régions.



Réponse du Parti Libéral du Canada (PLC) : Les libéraux savent qu'il est essentiel pour le Canada et la prospérité économique des Canadiennes et Canadiens de réaliser des investissements pour que les études postsecondaires soient plus abordables.

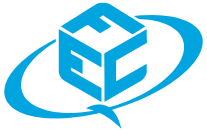
Pour faire en sorte que les membres de la génération actuelle et des suivantes aient accès à des débouchés, le Canada a besoin d'une classe moyenne instruite et qualifiée qui assure la diversification et le rétablissement de son économie.

Nous créerons 5 000 emplois verts pour les jeunes. Pour ce faire, nous embaucherons des guides, interprètes et employés supplémentaires à Parcs Canada, afin qu'un plus grand nombre de Canadiennes et de Canadiens puisse découvrir la beauté de nos parcs nationaux et en apprendre plus sur l'environnement. Plutôt que d'attaquer les organismes à vocation environnementale, nous collaborerons avec ces derniers pour créer des programmes spécialement destinés aux jeunes, dans le cadre desquels les participants relèveront des défis environnementaux et acquerront une expérience de travail précieuse.

Nous dévoilerons plus de détails sur notre plan au cours des jours et semaines à venir.



Réponse du Nouveau Parti Démocratique (NPD) : Les conservateurs ont abandonné les régions du Québec et les jeunes qui souhaitent s'établir en région. En 2012, ils ont coupé plus de 30 millions de dollars les budgets de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec (DEC). Les conservateurs planifient de couper encore 20 millions de dollars dans le budget de DEC d'ici 2018. Un gouvernement NPD dirigé par Tom Mulcair travaillera avec ses partenaires sur le terrain pour créer de vraies opportunités pour les jeunes en région, notamment grâce à des investissements dans l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec. Nous stimulerons également la création d'emplois en région en réduisant le fardeau fiscal sur les PME et les entreprises manufacturières.



Fiscalité

Question #4 : Comment votre formation politique se positionne-t-elle au sujet des modifications au programme de péréquation instaurées en 2008? Votre parti s'engage-t-il à réviser ces modifications afin que les provinces et le Québec récupèrent l'argent qui leur est dû?



Réponse du Bloc Québécois : Le Bloc Québécois partage votre position sur la question du déséquilibre en matière de péréquation. Nous continuerons le travail afin que le Québec puisse récupérer ce qui lui est dû.



Réponse du Parti Libéral du Canada (PLC) : Les paiements de péréquation doivent être examinés fréquemment pour assurer qu'ils continuent de respecter leur objectif principal : atténuer les différences entre les revenus provinciaux pour que les provinces aient l'argent dont elles ont besoin pour couvrir les coûts liés à la distribution de niveaux semblables d'accès aux services publics. Les libéraux croient que le gouvernement fédéral devrait faire preuve de leadership en ayant recours à des transferts pour élaborer de solides programmes nationaux en collaboration avec les provinces de sorte que tous les Canadiens aient accès aux services publics.



Réponse du Nouveau Parti Démocratique (NPD) : Tom Mulcair et le NPD estiment que toute discussion sur la péréquation doit avoir lieu avec l'ensemble des provinces et des territoires, ce à quoi les conservateurs ne nous ont malheureusement pas habitués. Le NPD a dénoncé à plusieurs reprises la tendance des conservateurs à vouloir équilibrer leur budget sur le dos des provinces, une façon de faire documentée par le directeur parlementaire du budget. Un gouvernement néo-démocrate favorisera la collaboration et le dialogue avec les provinces. Notre chef, Tom Mulcair, s'est engagé à tenir deux rencontres par année avec ses homologues provinciaux et territoriaux.



Réponse du Parti vert du Canada : Le programme fédéral de péréquation a pour objectif de limiter les écarts entre les provinces en ce qui concerne l'offre de services publics. Il est donc indispensable que le mode de calcul qui détermine les fonds alloués soit le plus juste. En 2009, le gouvernement conservateur a plafonné le programme de péréquation. Ce plafond est relevé par une moyenne mobile du PIB nominal sur trois ans. Cela conditionne donc l'augmentation du fonds de péréquation à la croissance économique canadienne. La réévaluation du fond n'est donc plus



fonction des inégalités entre les provinces, mais de la vigueur de l'économie canadienne. Ce procédé a pour avantage de limiter les dépenses, mais il n'alloue pas toutes les ressources nécessaires pour compenser les inégalités interprovinciales. Le plafond a aussi pour inconvénient de créer un contexte concurrentiel entre les provinces bénéficiaires. En effet, lorsque les inégalités augmentent plus rapidement que la croissance canadienne, certaines provinces se retrouvent amputées d'une partie de leur fonds au profit d'autres provinces.

Le Parti vert compte donc limiter les inégalités interprovinciales en adoptant le mode de calcul le plus juste. Il nous semble donc important que la prise de décision soit la plus consensuelle possible entre les acteurs concernés. Nous pensons que la création d'un Conseil des gouvernements canadiens permettrait de trouver les solutions les plus adéquates en ce qui concerne les transferts fédéraux. Celui-ci serait présidé par le gouvernement fédéral et regrouperait, entre autres, les représentants des provinces.

Question #5 : Que propose votre parti au sujet de l'imposition des entreprises? Votre parti s'engage-t-il à augmenter le taux d'imposition des grandes entreprises?



Réponse du Parti Libéral du Canada (PLC) : Le Parti libéral du Canada s'engage à ramener le taux d'imposition des petites entreprises à 9 % d'ici 2019.


Nous pensons que le taux actuel d'imposition des sociétés est compétitif par rapport à nos partenaires commerciaux et concurrents et n'avons pas l'intention de le modifier au cours de la 42e législature.



Réponse du Nouveau Parti Démocratique (NPD) : Le NPD estime que les grandes sociétés doivent payer leur juste part, tout en maintenant le taux d'imposition sur le revenu des sociétés à un niveau compétitif avec les États-Unis. En contrepartie, un gouvernement néo-démocrate dirigé par Tom Mulcair réduira le fardeau fiscal des petites entreprises, celles qui ont créé près de 80% d'emplois dans le secteur privé au cours de la dernière décennie. Nous ferons redémarrer le secteur manufacturier grâce à un nouveau crédit d'impôt à l'innovation.



Réponse du Parti vert du Canada : Depuis l'arrivée du gouvernement conservateur au pouvoir, les taux fédéraux d'imposition sur les bénéfices généraux des sociétés sont abaissés régulièrement. En effet, depuis 2006, le gouvernement de Stephen Harper n'a cessé de réduire la contribution des grandes entreprises. Aujourd'hui, ce taux est de 15 %, soit deux fois moins que celui des États-Unis. L'argument qui consiste à nous faire croire que les baisses d'impôts accordées aux grandes corporations sont créatrices d'emploi ne tient plus. Nous savons aujourd'hui que ces milliards perdus ont pour la plupart servi à alimenter la spéculation financière.





Le Parti vert du Canada estime que tous les acteurs doivent contribuer à l'effort financier. Par conséquent, le Parti vert s'engage à rétablir le taux d'imposition des grandes entreprises au niveau de celui de 2009, soit 19 %. Afin de favoriser l'entrepreneuriat des Canadiennes et Canadiens, qui lui est créateur d'emplois et de richesse, les petites entreprises seront assujetties à un taux d'imposition préférentiel.



Réponse du Bloc Québécois : Le Bloc demandera l'augmentation des impôts des entreprises de 1,5% et ceux des banques à charte et des pétrolières à 3%.

Question #6 : Quels moyens votre formation politique s'engage-t-il à prendre pour éradiquer le phénomène des paradis fiscaux?



Réponse du Nouveau Parti Démocratique (NPD) : Un gouvernement néo-démocrate dirigé par Tom Mulcair s'attaquera aux échappatoires fiscales qui permettent aux Canadiens bien nantis de mettre des dizaines de milliards de dollars à l'abri des impôts. Nous allons réinvestir ces fonds pour lutter directement contre les inégalités et la pauvreté en améliorant le soutien aux familles vivant dans la pauvreté, aux travailleurs à bas revenu et en nous attaquant à la pauvreté chez les enfants. Au lieu d'accorder des millions de dollars à des PDG bien nantis, nous supprimerons l'échappatoire fiscale créée par les options d'achat d'actions qui profitent surtout aux PDG. Nous redirigerons cet argent vers les familles à faible revenu en bonifiant la Prestation fiscale pour le revenu gagné (PFRG) et le Supplément de la prestation nationale pour enfants. Éliminer cette échappatoire fiscale constitue une mesure simple que le NPD souhaite adopter pour créer un régime fiscal plus juste et plus efficace.



Réponse du Parti vert du Canada : La fraude fiscale et l'« optimisation fiscale » privent chaque année le Canada de revenus importants. Ce manque à gagner réduit d'autant plus la capacité de notre pays à répondre au besoin de sa population. Il limite notre capacité à bonifier nos programmes sociaux, notre système d'éducation et de santé.

Le Parti vert propose donc de limiter les moyens offerts aux grandes corporations pour se soustraire à l'impôt. Les entreprises seront donc imposées sur tous leurs revenus, peu importe leur provenance dans le monde, tout comme le font les États-Unis, le Royaume-Uni et le Japon. À titre d'exemple, une filiale d'une société canadienne peut actuellement exercer ses activités aux Bahamas et ne payer que 2,5 % d'impôt sans devoir verser d'autres sommes lorsque l'argent parvient au Canada. Grâce à l'élimination de telles échappatoires fiscales, toutes les sociétés canadiennes seraient traitées de la même façon et seraient tenues de payer un impôt au taux en vigueur au Canada, même si leurs activités se déroulent dans des paradis fiscaux.



FÉDÉRATION ÉTUDIANTE
COLLÉGIALE DU QUÉBEC

1000, rue Saint-Antoine O., bureau 409
Montréal, Québec
H3C 3R7

T : 514 396.3320
F : 514 396.3329
fecq.org

Le Parti vert souhaite aussi lutter plus durement contre l'évasion fiscale des particuliers et des entreprises. Des ressources plus importantes seront donc affectées à la conduite des activités des procureurs fédéraux et des agents spéciaux de la GRC pour leur permettre de former des équipes d'enquêteurs et des équipes juridiques qui seront en mesure d'engager des poursuites judiciaires contre les criminels à cravate. Les fonds alloués à ce programme de lutte contre la fraude fiscale seront de l'ordre de 180 M\$ par année.



Réponse du Bloc Québécois : Par l'entremise d'une fiscalité davantage rigoureuse et de plusieurs mesures concrètes, nous pouvons assurer que 2 milliard \$ puissent être récupérés des paradis fiscaux.



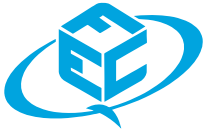
Réponse du Parti Libéral du Canada (PLC) : Un gouvernement libéral mettra collaborera avec des partenaires internationaux pour créer une stratégie multilatérale de lutte contre les paradis fiscaux. Nous sommes fortement en faveur des nouvelles normes proposées par le gouvernement britannique en matière de transparence, y compris la divulgation de renseignements sur les ayants droit économiques et l'échange automatique d'informations. Si la communauté internationale fait front commun pour exiger une plus grande responsabilisation, ce sera alors beaucoup plus difficile pour les fraudeurs de l'impôt de cacher des biens dans des juridictions opaques. L'évasion est un véritable défi mondial qui touche autant les citoyens des pays les plus vulnérables que ceux des pays privilégiés. Des engagements réels et non des réductions draconiennes constituent la meilleure approche pour relever ce défi. Toute autre réponse serait synonyme d'occasion manquée et coûterait cher au Canada tant du point de vue financier que de celui de sa réputation internationale.

Question #7 : Votre parti souhaite-t-il reconduire ou négocier de nouveaux accords de libre-échange? Votre parti s'engage-t-il à ce que tout accord de libre-échange ne contienne aucune déréglementation des diverses normes en éducation, en matière sociale, de condition de travail ou d'environnement?



Réponse du Parti vert du Canada : Le Parti vert est conscient que le commerce est indispensable pour toute économie durable. Cependant, celui-ci ne doit pas remettre en question notre souveraineté, nos droits individuels et notre environnement. Actuellement, les accords de libre-échange internationaux sont beaucoup trop axés sur les intérêts des multinationales au détriment des populations et des exploitants locaux.

Le Parti vert soutient un commerce équitable, qui favorise le développement des économies locales et prend en compte les besoins spécifiques des communautés. En effet, l'uniformisation des normes que



génère aujourd'hui la mondialisation ne prend pas en compte les aspirations spécifiques de chaque population. Le Parti vert entend donc renégocier et favoriser les accords commerciaux sur les bases d'un commerce équitable.

Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) :

1. Déposer immédiatement le préavis de six mois requis pour le retrait de l'ALENA.
2. Établir une exemption pour les exportations massives d'eau.
3. Renégocier les dispositions de l'ALENA sur l'énergie tout en reconnaissant les besoins du Canada pour une réserve énergétique et sa sécurité énergétique à long terme, le contrôle des exportations assujetties à un cadre environnemental, et l'accent mis en priorité sur des ententes interprovinciales.
4. Supprimer des éléments scandaleux, tels que le traitement national et les tribunaux souverains antidémocratiques, en s'assurant d'abolir le Chapitre 11.
5. Concevoir un nouvel accord de commerce équitable, basé sur les principes de protection des droits de la personne, des droits des travailleuses et des travailleurs, du marché de l'emploi et des droits civiques, qui tient compte des limites des ressources naturelles et préserve la position du Canada en vertu de sa Charte sur la limitation des droits de propriété, en plus de contribuer à assurer la protection de l'environnement.

Accords commerciaux bilatéraux :

Renégocier les accords commerciaux bilatéraux existants et en négocier d'autres pour se conformer avec les dispositions de l'ALENA énumérées précédemment.

Entente commerciale Canada-Union Européenne :

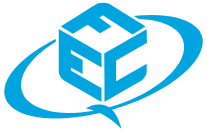
1. S'opposer à tout élargissement des dispositions semblables à celles de l'ALENA dans une entente commerciale avec l'Europe.
2. Rejeter l'ajout de dispositions sur les ententes investisseur-État.
3. S'opposer aux dispositions qui favorisent les intérêts des entreprises pharmaceutiques plutôt que les médicaments d'ordonnance abordables pour les Canadiennes et les Canadiens.
4. S'opposer aux dispositions qui minent la gestion des approvisionnements des industries canadiennes laitières et de la volaille.
5. Demander un débat partout au Canada et au Parlement avant d'accepter un accord économie et commercial international.

Organisation mondiale du commerce (OMC) :

1. Proposer de réformer l'OMC, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, de les placer sous l'autorité de l'Assemblée générale de l'ONU.
2. Amorcer un virage du commerce international du « libre-échange » vers le « commerce équitable » avec pour priorités, dans le monde entier, la protection des droits de la personne, la protection des travailleurs, la diversité culturelle et la préservation des écosystèmes.

Accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers (APIE)

L'APIE est déséquilibré, car il profite à la République populaire de Chine, sans apporter aucun avantage au Canada. En fait, il nous lie jusqu'en 2045, en donnant aux entreprises d'État chinoises le droit de porter leur revendication en arbitrage contre le Canada devant des tribunaux secrets. Ce ne sont pas des procès, mais des arbitrages privés qui n'ont pas l'équité et la prévisibilité de nos tribunaux nationaux.



1. Le Parti vert mettra de la pression pour faire adopter des lois qui exigent que toute plainte de Pékin en vertu de ce traité, même une plainte diplomatique préventive, soit rendue publique.
2. Si Pékin se plaint d'un règlement municipal ou d'une proposition de modification législative, nous ne céderons pas. Nous défendrons avec la dernière des énergies les politiques et les décisions du Canada et s'il le faut, nous enverrons un chèque pour dommages et intérêts en vertu de l'APIE plutôt que d'annuler nos projets de loi ou d'abroger nos lois existantes.

Partenariat transpacifique (PT)

Dans l'état actuel des choses, le Parti vert s'opposera vigoureusement à ce traité.



Réponse du Bloc Québécois : Dans le cadre des négociations sur le Partenariat Trans- Pacifique, le Bloc se montrera favorable à une entente à condition que le système de gestion de l'offre protégeant notre agriculture ne soit pas affecté. Par ailleurs, toute autre entente de libre-échange doit être bénéfique pour le Québec.



Réponse du Parti Libéral du Canada (PLC) : Le Parti libéral du Canada appuie les accords de libre-échange, car ils créent des emplois pour les Canadiennes et Canadiens et contribuent à la croissance économique et à la prospérité à long terme de l'ensemble du pays. La prospérité du Canada commence avec la classe moyenne et nous savons que les industries d'exportation versent en moyenne des salaires qui sont supérieurs de 50 % à ceux des autres industries. Cependant, la vision du monde unidimensionnelle qu'a le gouvernement conservateur le pousse à mener dans le mystère le plus total, sans consulter qui que ce soit, des négociations commerciales et des ententes définitives qui ne sont pas dans l'intérêt supérieur des Canadiennes et Canadiens.

Nous nous assurerons que la Chambre des communes et le Sénat disposent d'un système plus rigoureux de surveillance et d'examen des mesures législatives et des autres affaires, comme les négociations commerciales. Plus particulièrement, les comités parlementaires auront plus de ressources pour mandater des experts afin qu'ils produisent des analyses indépendantes des mesures législatives proposées. Un gouvernement libéral fera appel à l'expérience et aux connaissances des Canadiennes et des Canadiens et en tiendra compte dans ses décisions et son évaluation des politiques et des programmes existants.

Notre plan pour un gouvernement juste et ouvert constitue un ambitieux programme en faveur du changement; un programme qui nous permettra de moderniser le mode de fonctionnement du gouvernement canadien, de telle sorte qu'il soit plus représentatif des valeurs et des attentes des Canadiennes et Canadiens. Une simple idée constitue sa pierre angulaire : un gouvernement transparent est un bon gouvernement. Pour que les Canadiennes et Canadiens fassent confiance à leur gouvernement, il faut que le gouvernement leur fasse également confiance. En d'autres termes, un gouvernement ouvert est un gouvernement efficace.



Réponse du Nouveau Parti Démocratique (NPD) : Tom Mulcair et le NPD prônent une politique commerciale centrée sur la création d'emplois à valeur ajoutée, qui respecte l'environnement, le droit du travail et préserve l'autorité législative et réglementaire du gouvernement. Le NPD considère que le commerce international est la pierre angulaire de la croissance économique et de la prospérité futures du Canada. Comme plus de 60 % du produit intérieur brut du Canada est lié aux échanges commerciaux, nous croyons que le Canada doit mettre un point d'honneur à diversifier et à développer ses relations commerciales. Il est cependant clair qu'une politique commerciale bien structurée et orientée vers des résultats positifs pour le Canada doit s'appuyer sur de solides assises. Il faut aussi des accords bien négociés qui sont stratégiquement fiables, qui bénéficient d'un large soutien public et qui reflètent les intérêts et les valeurs chers aux Canadiens.

Environnement

Question #8 : Quelles mesures votre formation politique promet-elle d'instaurer afin de protéger l'environnement et les citoyens des catastrophes pétrolières? Votre parti s'engage-t-il à interdire l'installation de nouvelles infrastructures pétrolières à une distance déraisonnable des cours d'eau?



Réponse du Bloc Québécois : Le Bloc Québécois s'oppose à tout développement de l'industrie pétrolière qui puisse causer de torts irréparables à l'environnement. Par ailleurs, nous nous opposons farouchement à ce que nos cours d'eau puissent être menacés par tout projet d'infrastructures pétrolières.



Réponse du Parti Libéral du Canada (PLC) : En ce qui concerne les projets de transports de pétrole, nous estimons que leur mise en œuvre doit être assujettie aux évaluations environnementales et aux examens les plus rigoureux. Le gouvernement ne doit pas chercher à passer outre à une évaluation environnementale si ses conclusions vont à l'encontre de l'exécution d'un projet. Notre préoccupation première est toujours de veiller à ce que le processus d'évaluation environnementale se déroule en toute intégrité et que les conclusions soient fondées sur des données factuelles scientifiques et sur la nécessité de protéger l'environnement de régions entières. Les questions comme la détection de fuite seront également traitées sous nos nouvelles évaluations environnementales. L'exploitation doit également être faite en coopération avec les communautés autochtones avoisinantes, de manière à ce que leurs droits soient respectés et qu'elles puissent profiter des retombées de cette exploitation.



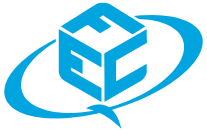
Réponse du Nouveau Parti Démocratique (NPD) : Contrairement aux gouvernements conservateur et libéral successifs, les néo-démocrates n'approuveront pas automatiquement les projets de développement des ressources naturelles. Le développement des ressources ne peut être profitable que s'il fait croître notre économie et s'il protège notre environnement. Un gouvernement néo-démocrate adoptera des mesures concrètes pour faire exactement cela.

Malgré l'augmentation du nombre de pétroliers qui circulent sur le fleuve et le golfe du Saint-Laurent, la capacité d'intervention du gouvernement fédéral en cas de déversement est tout simplement inadéquate. Le NPD préconise le principe pollueur-payeur. Nous réorganiserons et renforcerons le système d'évaluation environnementale du Canada. Nous le rendrons ouvert, équitable et transparent, et rétablirons un processus d'évaluation environnementale crédible, clair et dans lequel les Canadiennes et Canadiens peuvent avoir confiance.



Réponse du Parti vert du Canada : L'un des premiers et plus efficaces moyens de réduire les risques d'accidents est évidemment de réduire le volume de pétrole transporté, par train, mais aussi par pipelines et super-pétroliers. Le PVC est le seul parti pan-canadien à s'opposer à l'exploitation et le transport du pétrole à travers le pays pour des fins d'exportation, ce qui a pour effet bien entendu de décupler le volume de pétrole transporté via le Québec. Le PVC, en Colombie Britannique, a été extrêmement actif dans la lutte pour interdire le passage du pipeline Kinder Morgan. Même chose au Québec où le PVC est sur toutes les tribunes pour s'opposer au transport du pétrole d'exportation. Il faut se rappeler que le pétrole explosif de Lac-Mégantic, provenant du schiste de Bakken aux États-Unis, ne faisait que traverser le Québec pour se rendre à la raffinerie Irving au Nouveau-Brunswick. De plus, le Parti vert - section du Québec, avec Daniel Green, a lancé cet été la campagne #railsCanada afin d'inviter les citoyens à documenter l'état des rails dans leurs communautés. Dans certain cas, l'état des rails supportant un volume important de matières dangereuses et du pétrole est totalement inadéquat sinon carrément pitoyable.

Par ailleurs, outre évidemment la protection évidente de toutes les sources d'eau, y compris le fleuve Saint-Laurent et la rivière des Outaouais qui alimentent plus de 3 millions de Québécois, il faut revoir toutes les lois régissant le transport ferroviaire et notamment mettre un terme définitif au système d'autogestion, par les compagnies elles-mêmes, de leur propre sécurité ferroviaire. Le Bureau de Sécurité des Transports (BST) avait identifié cet autogestion comme étant totalement inadéquat en ce qui a trait à l'accident de Mégantic.



Question #9 : Comment votre parti se positionne-t-il face à l'utilisation des oléoducs? Votre parti s'engage-t-il à interdire que des oléoducs transportent d'autres matières que celles pour lesquelles l'oléoduc a été conçu?



Réponse du Parti Libéral du Canada (PLC) : Quand il est question de grands projets comme les oléoducs, chaque projet doit être jugé séparément. Les demandes d'oléoducs doivent passer un examen rigoureux et inclure une consultation et un engagement exhaustifs de la communauté. En outre, des plans suffisants doivent être mis en place pour atténuer les risques et réagir à des circonstances imprévues.

En approuvant des projets de mise en valeur des ressources naturelles, le gouvernement fédéral a la responsabilité cruciale de concilier développement économique, sécurité énergétique, et facteurs environnementaux et socioéconomiques pour en arriver à une décision qui est dans le meilleur intérêt des Canadiens.

Un gouvernement libéral modernisera l'Office national de l'énergie et rétablira la confiance dans cet organisme. Nous allons nous assurer qu'il compte sur une vaste représentation régionale et sur une expertise suffisante dans des domaines comme les sciences de l'environnement, le développement communautaire, et les connaissances autochtones ancestrales. Les audiences sur la proposition de pipeline Énergie Est doivent être fondées sur une approche globale, sur des faits et sur des preuves aux fins de l'évaluation de ce projet. Elles doivent également constituer un processus de consultation et d'investigation scientifiquement solide et approfondi. Ces projets ne peuvent mettre en péril l'environnement, les communautés locales et les droits des Autochtones.



Réponse du Nouveau Parti Démocratique (NPD) : Au cours des dix dernières années, les conservateurs ont affaibli les lois protégeant l'air, le sol et l'eau. Ils ont complètement saccagé le processus d'évaluation environnementale et il n'y a plus aucune façon de déterminer les impacts et les risques environnementaux réels d'un projet. Tom Mulcair a fait adopter la Loi québécoise sur le développement durable. Cette loi exige que le gouvernement examine les impacts environnementaux, sociaux et économiques d'un projet avant de lui donner le feu vert. Le NPD rétablira un processus d'évaluation environnementale crédible et des règlements vigoureux en matière de protection environnementale.

Un gouvernement néo-démocrate veillera à ce que les évaluations soient considérables, qu'elles tiennent compte des conséquences des projets sur le climat et de nos obligations internationales de réduction d'émission de gaz à effet de serre. Nous supprimerons les limites imposées par les conservateurs sur la participation publique aux évaluations et nous supprimerons le droit du cabinet d'infirmier les décisions de l'Office national de l'énergie pour des raisons idéologiques.



FÉDÉRATION ÉTUDIANTE
COLLÉGIALE DU QUÉBEC

1000, rue Saint-Antoine O., bureau 409
Montréal, Québec
H3C 3R7

T : 514 396.3320
F : 514 396.3329
fecq.org



Réponse du Parti vert du Canada : Le PVC s'oppose à toute transformation de la vocation des oléoducs existants, dont Enbridge, et s'oppose également à la construction du pipeline TransCanada pour des raisons de sécurité, d'environnement et pour freiner l'expansion des sables bitumineux.



Réponse du Bloc Québécois : Le Bloc est le seul parti à s'opposer au développement du pipeline Énergie Est. Nous avons toujours été opposés à ce projet et nous continuerons de défendre les intérêts du Québec dans ce dossier.

Question #10 : Comment votre formation politique se positionne-t-elle au sujet de l'exploitation des sables bitumineux? Votre parti s'engage-t-il à arrêter ou en diminuer l'exploitation?



Réponse du Nouveau Parti Démocratique (NPD) : Un gouvernement NPD favorisera la croissance économique tout en protégeant l'environnement et en respectant nos engagements en matière de climat. Nous respecterons nos obligations internationales à l'égard des changements climatiques en assurant une transition vers une économie propre. Nous réduirons la dépendance du Canada aux combustibles fossiles et favoriserons l'efficacité et la conservation énergétique. Nous mettrons en place un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission qui fixera le prix du carbone. Nous relancerons le secteur de l'énergie non polluante afin de hisser le Canada au sommet du marché mondial. Nous éliminerons les milliards de dollars en subventions des conservateurs à l'industrie des combustibles fossiles et nous rétablirons la réputation internationale du Canada en matière d'environnement.



Réponse du Parti vert du Canada : Étant donné les réalités climatiques et la volatilité des prix internationaux du pétrole, l'expansion de la production de sables bitumineux n'est simplement pas à l'ordre du jour. La plus grande partie du bitume des sables bitumineux de l'Alberta doit demeurer dans le sol.





FÉDÉRATION ÉTUDIANTE
COLLÉGIALE DU QUÉBEC

1000, rue Saint-Antoine O., bureau 409
Montréal, Québec
H3C 3R7

T : 514 396.3320
F : 514 396.3329
fecq.org



Réponse du Bloc Québécois : Le Bloc est opposé au développement issu des sables bitumineux. Notre parti est favorable au développement des énergies vertes québécoises.



Réponse du Parti Libéral du Canada (PLC) : Les libéraux savent que les sables bitumineux du Canada fournissent des débouchés économiques considérables à notre pays. Près de 400 000 emplois directs et indirects au Canada sont attribués aux sables bitumineux, et ce chiffre devrait augmenter au cours des deux décennies à venir. En outre, les sables bitumineux devraient rapporter 2,1 mille milliards de dollars à l'économie canadienne au cours des 25 années à venir.

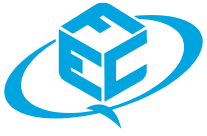
Néanmoins, les sables bitumineux doivent être exploités de façon responsable, d'une manière qui réduise la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre tout autant qu'elle protège l'atmosphère, l'eau et les sols environnants. Le rôle du gouvernement fédéral est de créer le cadre qui aide les Canadiens à faire croître l'économie et à protéger l'environnement. Il n'appartient pas au gouvernement de faire pencher la balance en faveur des promoteurs de tel ou tel projet ou de ses opposants. S'il le fait, comme l'a fait le gouvernement Harper beaucoup trop souvent, cela compromet l'intégrité du processus et empêche les promoteurs d'obtenir l'approbation sociale dont ils ont besoin pour mettre leurs projets en marche et créer des emplois. De plus, cela pousse le public à douter que l'environnement soit protégé comme il se doit. En d'autres termes, les administrations publiques octroient des permis, mais seules les communautés détiennent le pouvoir de les approuver.

Question #11 : Comment votre parti se positionne-t-il au sujet du protocole de Kyoto? Votre parti s'engage-t-il à ce que le Canada participe à l'élaboration de la seconde phase du protocole de Kyoto, qu'il l'intègre et qu'il se dote d'un plan d'action ambitieux visant à verdir son économie de 60% à 80% d'ici 2050 par rapport au niveau de 1990?



Réponse du Parti vert du Canada : Notre plan est d'éliminer les carburants fossiles utilisés au Canada d'ici la moitié du siècle. Notre cible à court terme est 40 pour cent sous les niveaux de 2005 d'ici 2025, tandis que nous demandons 80 pour cent de réductions sous les niveaux de 1990 d'ici 2050. Ce sont des cibles ambitieuses.

Une stratégie canadienne vigoureuse sur le climat et l'énergie commence par l'élimination de toutes les subventions aux carburants fossiles. Le Canada octroie actuellement plus de 1 G\$ par année en subventions à l'industrie du carburant fossile, ce qui signifie que par habitant, les contribuables canadiens octroient plus d'aide à l'industrie du carburant fossile que presque tous les autres pays du G20.



Ensuite, nous devons travailler ensemble pour fixer un prix national du carbone. L'absence complète d'orientation fédérale a relégué aux provinces le défi trop pressant des changements climatiques. Nous fixerons une rente sur le carbone et verserons les fonds générés directement dans les poches des Canadiens de plus de 18 ans. Celle-ci prendra la forme d'un dividende annuel du carbone ce qui aura pour effet de protéger notre climat, diversifier notre source énergétique, de faire croître notre économie et de garantir la sécurité énergétique des Canadiens.

La plupart des économistes et des scientifiques du climat conviennent que le modèle de rente et dividende offre une solution efficace et globale à un problème compliqué. La Colombie-Britannique a un plan de tarification du carbone depuis 2008, période durant laquelle l'utilisation du carburant en C.-B. a chuté de 16 pour cent tout en ayant un PIB supérieur à celui du reste du Canada. Cet investissement incitatif de création d'emplois durables et de technologies vertes décourage le gaspillage et la pollution et met l'argent directement dans les poches des Canadiens ordinaires.

Nous devons investir dans des infrastructures de promotion d'énergie renouvelable et dans la mise sur pied d'un réseau électrique est-ouest plus solide afin d'encourager la transmission d'énergie renouvelable entre les provinces tout en réduisant l'énorme gaspillage de nos systèmes énergétiques actuels. Il est temps d'économiser de l'argent et de réduire la pollution en passant à l'ère post-gaspillage.



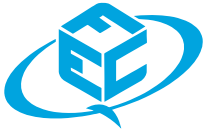
Réponse du Bloc Québécois : Le Bloc était favorable au protocole de Kyoto. Nous désirons nous engager de nouveau dans un dialogue constructif pour l'établissement d'un plan international visant à combattre les émissions de gaz à effet de serre. Nous souhaitons que des mesures soient prises activement et rapidement afin de réduire les émissions actuelles pour verdir notre économie à 80% de son niveau de 1990 d'ici 2050.



Réponse du Parti Libéral du Canada (PLC) : Sans leadership ni engagement sérieux, les changements climatiques continueront d'être une menace grave à la santé et à la sécurité de nos collectivités, de mettre les habitats naturels et les espèces à risque et de peser de plus en plus sur l'économie du pays.

Nous sommes en 2015. Les Canadiennes et les Canadiens n'ont plus à choisir entre l'environnement et l'économie. Un gouvernement libéral agira afin de créer pour eux un avenir plus durable et plus sain économiquement, travaillant notamment avec les provinces et les territoires pour mettre au point un plan exhaustif de réduction des gaz à effet de serre.

À titre de premier ministre, Justin Trudeau participera à la conférence de l'ONU de décembre 2015 sur les changements climatiques à Paris et, dans un délai de 90 jours, il tiendra une réunion des premiers ministres afin de collaborer à l'élaboration d'un cadre de lutte contre les changements climatiques s'inspirant des meilleures analyses économiques et scientifiques. Dans un vaste accord sur la réduction des émissions conclu avec les provinces et les territoires, nous nous assurerons qu'ils disposent des outils nécessaires pour mettre au point leurs propres politiques leur permettant d'atteindre les objectifs fixés, et nous leur octroierons un financement fédéral ciblé pour les aider à arriver à leurs fins.



Vu l'inaction du gouvernement Harper face aux changements climatiques, nous risquons de rater notre cible de réduction des gaz à effet de serre de 20 % en 2020, et de plus de 30 % en 2030. Pire encore, les conservateurs continuent d'entraver les négociations internationales sur les changements climatiques. En niant l'existence de ces changements et en refusant d'agir, Stephen Harper a privé les Canadiennes et les Canadiens d'une belle occasion de renforcer l'économie, de mettre à profit leur talent et leur ingéniosité et de prendre les devants dans la course à la création d'emplois hautement spécialisés dans le nouveau secteur des technologies vertes.



Réponse du Nouveau Parti Démocratique (NPD) : En tant que ministre de l'Environnement du Québec, Thomas Mulcair n'a pas seulement parlé des changements climatiques : il a diminué les émissions chaque année. La Loi sur la responsabilité en matière de changements climatiques, le projet de loi de Jack Layton, que le NPD a de nouveau déposé au cours de cette législature, obligerait le gouvernement fédéral à établir un plan pour lutter contre les changements climatiques et pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de 80 % par rapport à leurs niveaux de 1990 d'ici 2050. Nous sommes fiers d'avoir les cibles les plus ambitieuses parmi tous les partis. Le NPD a un plan concret pour permettre au Canada de relever ses obligations internationales en matière de changements climatiques. Tom Mulcair et le NPD se sont engagés à assister à la conférence sur le climat à Paris en novembre prochain avec des cibles et un plan concret.

Réforme démocratique


Question #12 : Comment votre formation politique se positionne-t-elle face à une réforme des institutions démocratiques et du mode de scrutin? Votre parti s'engage-t-il à réformer le mode de scrutin majoritaire uninominal à un tour et à évaluer l'instauration d'un mode de scrutin mixte compensatoire global?

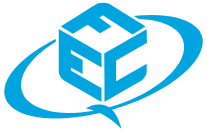


Réponse du Bloc Québécois : Le Bloc croit fermement que la meilleure façon de procéder à la réforme de nos institutions démocratiques et d'abolir le Sénat est que le Québec devienne un pays. Nous pourrions décider, en maîtres chez nous, quel sera le meilleur moyen d'assurer une vie démocratique plus saine.



Réponse du Parti Libéral du Canada (PLC) : Les élections constituent la pierre angulaire de la démocratie représentative, car il s'agit du mécanisme par lequel s'exprime le choix démocratique des Canadiennes et des Canadiens. Nous savons que nombre d'entre eux pensent que notre système





électoral est défaillant, et qu'ils sont gagnés par le cynisme envers la politique, ce qui est compréhensible. Le Parti libéral du Canada et notre chef, Justin Trudeau, estime qu'il est crucial de rendre notre système électoral plus civil et fondé sur des idées plutôt que d'en faire le processus trop partisan qu'il est devenu. Les Canadiennes et les Canadiens méritent mieux. Notre plan pour changer ensemble modernisera la manière dont les élections se déroulent pour que leur fonctionnement reflète mieux les personnes qu'il doit servir : les Canadiennes et les Canadiens.

C'est la raison pour laquelle nous sommes déterminés à faire en sorte qu'avec un gouvernement libéral, l'élection de 2015 soit la dernière élection fédérale organisée selon le système uninominal majoritaire à un tour. Dans le cadre d'un processus d'engagement national, nous veillerons à ce que des mesures de réforme électorale – comme les bulletins de vote hiérarchisés, la représentation proportionnelle, le vote obligatoire et le vote en ligne – soient pleinement et équitablement examinées. Cet exercice sera mené par un comité parlementaire spécial, formé de membres de tous les partis, qui fera des recommandations au Parlement sur les mesures à adopter. Dans les 18 mois suivant notre arrivée au pouvoir, nous déposerons un projet de loi sur la réforme électorale.

De plus, nous abrogerons les mesures antidémocratiques prévues dans la Loi sur l'intégrité des élections des conservateurs et nous supprimerons la Loi sur le vote des citoyens. Ces mesures ont été conçues pour entraver la participation électorale des Canadiennes et des Canadiens et permettre aux contrevenants d'échapper plus facilement aux sanctions. Nous rétablirons la carte d'identification des électeurs comme forme d'identification acceptée. Enfin, nous alourdirons les peines infligées en cas d'infraction délibérée à nos lois électorales.

Notre parti est sincèrement convaincu que les députés doivent représenter les Canadiennes et les Canadiens, ainsi que nos communautés d'un océan à l'autre, et non simplement siéger par le biais d'une désignation de leur parti politique. Nous estimons que les députés doivent faire entendre la voix de leurs électeurs au Parlement et non pas être les porte-paroles de leur parti politique dans leur circonscription. Nous sommes impatients de réformer notre système électoral pour veiller à ce que les élections offrent la représentation au Parlement que les Canadiennes et les Canadiens méritent. Pour qu'une réforme électorale significative puisse être mise en oeuvre, il est nécessaire d'étudier consciencieusement toutes les options et d'en arriver à un consensus. Pour bien faire et avoir le plus de chances de réussir, cette étude doit être entreprise sans aucune idée préconçue sur ce que la meilleure solution devrait être.



Réponse du Nouveau Parti Démocratique (NPD) : Les conservateurs ont miné notre démocratie. Les Canadiennes et Canadiens regardent Ottawa et voient les scandales, la fraude électorale, des débats sciemment étouffés et le manque de décorum. Seul Tom Mulcair s'est engagé à introduire la représentation proportionnelle et à prendre des mesures à l'égard des scandales et du Sénat. Tom Mulcair s'est engagé à ce que l'élection de 2015 soit la dernière qui soit injuste. Le NPD introduira un système de représentation proportionnelle mixte au cours de son premier mandat. Le NPD révoquera la soit disant Loi sur l'intégrité des élections de Harper qui est foncièrement inéquitable. Le NPD s'engage à rénover notre système électoral afin de s'assurer qu'aucun électeur admissible ne soit privé injustement d'exercer son droit de vote.



FÉDÉRATION ÉTUDIANTE
COLLÉGIALE DU QUÉBEC

1000, rue Saint-Antoine O., bureau 409
Montréal, Québec
H3C 3R7

T : 514 396.3320
F : 514 396.3329
fecq.org



Réponse du Parti vert du Canada : Le PVC s'engage à remplacer le mode de scrutin majoritaire uninominal à un tour par une représentation proportionnelle modifiée au cours de la première année de la prochaine législature. Le PVC déterminera la forme de représentation proportionnelle qui convient le mieux au Canada au moyen d'une vaste consultation de la population par un comité formé de tous les partis.

